

Vous aussi, relevez le Défi !

Du 2 au 22 mai 2022

À l'école, j'y vais autrement !

Challenge en faveur des mobilités durables sur la région Grand Est

Inscriptions sur defi-jyvais.fr



Quel est l'objectif ?

Le Défi « J'y vais ! » a pour **objectif d'initier de nouveaux comportements vis-à-vis des déplacements, en favorisant les mobilités durables**. L'enjeu est de diminuer notre empreinte carbone lors de nos déplacements, **en évitant l'usage de la voiture** et ainsi améliorer la qualité de l'air.

Le Défi « A l'école, j'y vais autrement ! » est une déclinaison du Défi « J'y vais ! ».

Quand ?



Le Défi « A l'école, j'y vais autrement ! » se déroulera du **2 au 22 mai 2022**.

Quel est le principe ?



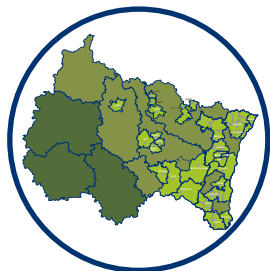
Le Défi consiste à **comptabiliser le nombre de participants** se rendant à leur établissement **à vélo, à pied, en trottinette**, etc. et éventuellement les **kilomètres parcourus** pendant la période du Défi.

La participation est gratuite.

Pour qui ?



Le Défi est ouvert à **tout établissement scolaire public ou privé** situé sur un territoire partenaire du Défi dans la région Grand Est.



Où se déroule le Défi ?

Le Défi « A l'école, j'y vais autrement ! » se déroule au sein des territoires partenaires de l'événement de la **région Grand-Est**.
(Plus d'informations sur le site Internet : <https://defi-jyvais.fr>).

Comment participer ?

Pour participer au défi, chaque établissement scolaire doit s'inscrire sur le site Internet via un **réfèrent Défi identifié**. Un « code établissement » lui sera fourni dès l'inscription achevée. Il pourra ensuite partager ce code à chaque **réfèrent de classe** dédié. Ces référents de classe seront en charge de recenser les **données de participation chaque jour** pour l'ensemble des participations de leur classe. Ce Défi concerne les élèves, l'équipe enseignante et les personnels administratif et technique.

Une action solidaire

L'ensemble des kilomètres parcourus par les participants du Défi « J'y vais ! », sera converti en **dotation financière** au profit d'une entité œuvrant dans les domaines des mobilités actives, solidaires, partagées ou inclusives.

Ne pas jeter sur la voie publique

Pour toute information complémentaire : <https://defi-jyvais.fr> - contact@defi-jyvais.fr